

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**  
**Mairie de PRANLES**

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

E-Mail : [mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr](mailto:mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr)

[www.pranles.fr](http://www.pranles.fr)

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 05 SEPTEMBRE 2014**

Sur convocation du Maire, le Conseil Municipal de Pranles s'est réuni le 5 septembre 2014 à 20h00

**Présents** : Denis CLAIR, Fabrice MARTEL, Nathalie DHORMES, Murielle BERTHELOT, Françoise LORIVAL, Christophe MONTEUX, THIERS Fabrice, Jean-Paul PAULMIER, Brigitte CAGNOL, Adeline CROZIER, Jean-Claude VIDAL.

**Excusé** : néant

**Secrétaire de séance** : MONTEUX Christophe

**Ordre du jour**

1. Approbation du compte-rendu du 04 juillet 2014
2. Rythmes scolaires
- ✓ Délibération autorisant à signer la convention entre l'intervenante bénévole pour le théâtre et la commune (TAPS)
3. Délibération poste adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
4. Délibération versement CCP Conseil des Jeunes sur livret A
5. Délibération pour participation au fonds unique du logement (FUL) au titre de l'année 2014
6. Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations
7. Délibération contra la présence du Loup sur le territoire (Syndicat Ovins 07)
8. Eclairage publique : demande d'installation de lampe municipale Le Perrier
9. Alimentation en eau potable
  - Réparation canalisation eau potable Pont de Boyon
  - Résultat des offres sur l'interconnexion entre UDI de la Charrière et autres UDI
  - Lancement procédure consultation : travaux de mise en conformité du captage de la Pranlette
  - Branchement en eau potable Monsieur Patrick GILLES
10. Voirie
  - Proposition Entreprise COLAS RAA Route de la Garde
  - Réclamation d'un riverain d'un terrain communal
11. Projet installation d'éoliennes : débat d'orientation (Dossier à disposition en Mairie)
12. Bilan de la programmation culturelle 2014
13. Questions diverses

## **1 - Approbation du compte rendu de la séance du 4 juillet 2014**

Après quelques modifications, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **2 - Rythmes scolaires**

Après avoir pris connaissance de la convention à prendre entre l'intervenante Mary HOUEMON et la Mairie, qui prévoit l'indemnisation des déplacements de l'intervenante bénévole, le rôle de chaque partie sur la période du 02 septembre 2014 au 10 avril 2015, les engagements de l'intervenante (extrait de casier judiciaire vierge, présence à l'heure, etc,...) et ceux de la commune (associer l'intervenante à la gestion des ateliers, assurance des personnes,...).

Le conseil autorise Mr le Maire à signer cette convention.

L'atelier de réalisation des décors sera assuré par l'association du Trimaran (avec des matériaux recyclés).

L'association des Aînés Ruraux s'occupera de la partie costume.

## **3 – Avancement de grade**

L'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe de Mr Roland Marze est approuvé à l'unanimité.

## **4 – CCP Conseil des Jeunes**

Après discussion, le conseil municipal a décidé le transfert de la somme de 2778 € du CPP du Conseil des Jeunes vers un Livret, pour éviter de payer des frais de gestion inutiles.

Par la suite, il faudra prévoir une réunion avec la nouvelle génération pour voir comment utiliser cet argent.

## **5 – Fond unique d'aide au logement (FUL)**

Ce fonds d'aide (0,35 euros/hab.) est versé au Conseil général et sert à provisionner une enveloppe qui aide des locataires en grande détresse financière.

Il correspond pour la commune de Pranles (489 hab.) à une dépense de 171.15 euros par 2014.

Le conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité.

## **6 – Motion de soutien à l'Association des Maires de France.**

Cette motion alerte sur l'importante baisse des dotations de l'Etat aux collectivités qui va lourdement pénaliser les petites communes comme la nôtre, notamment au niveau des dépenses d'investissement.

Actuellement 40 % du budget communal correspond à ces dotations).

Le conseil municipal approuve cette motion à l'unanimité.

## **7 – Présence du loup sur notre territoire**

Le Syndicat Département Ovin, propose au conseil municipal le vote d'une délibération contre le retour du loup sur notre territoire.

Les réflexions portent sur le texte qui refuse catégoriquement la présence du prédateur, alors que le consensus aurait porté sur une gestion plus rigoureuse de son retour et un cadre de prélèvement.

Après débat, le conseil approuve cette dernière avec 9 voix pour et 2 abstentions.

## **8 - Éclairage public**

La discussion fait état de la présence d'un lampadaire devenu inutile au lieu-dit le Vernet et de deux nouvelles demandes d'éclairage au Perrier et sur le parking du Pont de Boyon.

Le conseil envisage la mise en place d'horloge astronomique qui permettrait une baisse d'intensité lumineuse en fin de soirée ou de limiter la durée d'éclairage sur certaines lampes.

Il est décidé dans un premier temps de solliciter une demande auprès du SDE07 pour les deux lampes souhaitées.

## **9 – Réseau d'alimentation en eau**

Un problème de canalisation percée sur le Pont de Boyon (raccordement de Mr Didier Blanc) nécessite de demander l'accord du Conseil Général pour traverser le pont et interrompre la circulation le temps des travaux. Il faut encore chiffrer le coût des travaux avant de commencer ceux-ci

Marché interconnexion entre diverses unités de distribution

Suite à l'ouverture des plis répondant aux appels d'offres en présence de Pierre CAVAROTTI du SDEA (qui sera maître d'œuvre), 2 des 3 lots ont été attribués.

LOT 1 : raccordement du réservoir de la Charrière au futur réservoir du col du Muret.

Les travaux sont notifiés à la société MBTP pour un montant de 110 949 euros.

LOT 2 : construction du réservoir au Col du Muret

Attribution du lot à la société MBTP pour 99 161.20 €/HT

LOT 3 : reprise du pompage de la station de la Grange

Trois entreprises ont répondues, mais le bureau d'étude n'a pas encore finalisé l'étude des valeurs techniques.

Les ordres de services pour les lots 1 et 2 sont notifiés pour démarrer les travaux avant le 15 septembre 2014.

Il reste sur ce dossier à réaliser la clôture du périmètre de la source de la Pranlette avant le 15 octobre.

A prévoir le branchement au réseau d'eau pour la nouvelle construction de Mr Patrick Gilles situé derrière l'église.

## **10 – Voirie**

### **Réfection de la chaussée entre la Garde et le Pont d'Auzène :**

Suite aux fortes dégradations sur le tronçon (1400 mètres) réalisé en 2012 Mr le Maire a négocié un accord avec l'entreprise Colas pour une réfection de la route avec un enrobé. La prise en charge sera de 13.000 euros pour l'entreprise et 17.500 euros pour la mairie.

Une deuxième tranche de travaux sera également réalisée pour prolonger cette réfection sur encore 1200 m, ce qui représente encore 500 tonnes d'enrobé pour un coût estimé à 40.000 euros TTC.

L'ensemble du conseil émet un avis favorable. Les travaux devraient commencer aux alentours du 18 septembre.

### **Terrain communal :**

Une réclamation a été déposée par un riverain du terrain communal situé en face de la salle paroissiale pour bruits et nuisances notamment. Le conseil municipal déplore ce désagrément mais ne voit pas de solution autre que le rappel au bon sens civique des personnes qui utilisent ce terrain comme parking.

## **11 – Demande de la société SAMEOLE, proposition de délibération.**

La société SAMEOLE demande un avis favorable à la poursuite du projet, notamment les études de faisabilité. Il est rappelé que la commune n'a pas de compétence en matière d'énergie éolienne et que c'est la CAPCA qui arbitrera le dossier.

Après un long débat durant lequel Mr le Maire invite les observateurs présents dans la salle à faire part de leurs observations, il ressort une demande d'informations complémentaires, de débat public et une demande de repousser le vote de cette délibération.

Il est rappelé que cette délibération autorise uniquement la société SAMEOLE à poursuivre les études du projet par la mise en place d'instruments de mesure du vent sur le site et qu'à ce stade aucun engagement n'a été pris par la commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité après un vote à bulletin secret.

## **12 – Bilan de la Programmation Culturelle**

Nathalie Dhormes présente un bilan avec un bon retour général du public et une bonne participation. Elle remercie le groupe de bénévoles très motivé qui a soutenu l'ensemble des festivités.

En deux mots : plaisir de se retrouver et envie de partager.

Le bilan financier fait apparaître un chiffre d'affaire de 11.995 euros avec environ 6.500 euros de dépenses (cachets des artistes compris) et un bénéfice estimé à 4.500 euros.

Une subvention de 800 euros sera accordée par la CAPCA.

Par comparaison, les années précédentes, le coût de l'animation était de 1.500 à 2.000 euros pour le budget communal.

### **13 – Questions diverses**

A – Approbation à l'unanimité de la mise à jour du tableau des indemnités d'administration et de technicité pour personnel

B - Vote favorable aux modifications des statuts du SDE07

C – Le conseil municipal donne un avis défavorable à la demande de subvention de la compagnie « Chorale et Gospel » de la Vallée de l'Eyrieux, du fait qu'elle ne soit pas domiciliée sur la commune. Néanmoins, le conseil propose d'accueillir une représentation dans une des salles municipales.

D – Étude d'une demande d'aide financière pour l'équipement d'un nouvel ordinateur portable pour la personne effectuant le soutien scolaire dans le cadre du RASED

E – Étude d'une demande de mobilier en plus (tables et bancs) pour la garderie et la maternelle.

F – Préparation de l'inauguration du four à pain du 19 septembre 2014.

G – Choix de la valeur et d'un cadeau pour le départ à la retraite de Mme Hélène Mounier, secrétaire de mairie.

Clôture du conseil à 23 heures 30.